Nations Unies A/57/L.21/Add.1



Distr. limitée 22 novembre 2002 Français Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 22 p) de l'ordre du jour Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres : coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique

Algérie, Argentine, Australie, Azerbaïdjan, Belgique, Belize, Burkina Faso, Cap-Vert, Chypre, États-Unis d'Amérique, Fidji, Grenade, Îles Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Irlande, Japon, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sainte-Lucie, Samoa, Seychelles, Singapour, Tonga et Tuvalu: projet de résolution

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Brunéi Darussalam, Cambodge, Chili, Cuba, Grèce, Inde, Israël, Jamaïque, Kiribati, Koweït, Malaisie, Philippines, Soudan, Suriname, Thaïlande et Timor-Leste.